

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Investissement dans l'infrastructure du Collège Shawinigan pour favoriser la recherche et l'innovation

Le financement de 6,78 millions de dollars permettra l'amélioration d'installations de recherche

Le 14 septembre 2017 — Shawinigan (Québec) — Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Le ministre du Commerce international et député de Saint-Maurice—Champlain, l'honorable François-Philippe Champagne, au nom du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, l'honorable Navdeep Bains, et la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie, Julie Boulet, au nom de la ministre de l'Enseignement supérieur du Québec, Hélène David, ont annoncé aujourd'hui l'octroi d'un important investissement visant à assurer aux jeunes Québécois une éducation postsecondaire de qualité qui leur permettra de réaliser leurs ambitions.

Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec investissent 6,1 millions de dollars dans un projet au Collège Shawinigan. Ces fonds permettront à l'établissement d'enseignement postsecondaire de dispenser la formation requise pour que ses étudiants puissent occuper des emplois bien rémunérés actuels et futurs de la classe moyenne.

Les fonds fédéraux sont octroyés par l'entremise du [Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires](#), qui vise à permettre aux campus canadiens d'améliorer et de moderniser leurs installations de recherche et d'en rehausser la viabilité environnementale.

La contribution du gouvernement du Québec s'inscrit dans le [Plan québécois des infrastructures](#), qui prévoit des investissements dans tous les secteurs d'activité économique, notamment l'enseignement supérieur.

Le Collège Shawinigan utilisera ces fonds pour mettre à niveau les locaux du centre de recherche et devenir conforme aux normes de biosécurité et de protection des incendies. Le Collège procédera également à un projet d'agrandissement et au réaménagement des laboratoires et des bureaux du Centre national en électrochimie et en technologies environnementales (CNETE). Grâce à ces investissements, le CNETE se dotera aussi d'un laboratoire en nanotechnologie afin de répondre aux besoins grandissants de l'industrie.

Au total, 6,78 millions de dollars seront investis dans ce projet :

- Le gouvernement du Canada fournira 2,64 millions de dollars;
- Le gouvernement du Québec fournira 3,46 millions de dollars;
- Le Collège Shawinigan et d'autres partenaires fourniront 678 422 \$.

Au total, près de 1,1 milliard de dollars sera investi dans les universités et collèges du Québec par le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, les établissements d'enseignement supérieur et des donateurs ou des organismes privés.

Grâce à ces investissements au Québec, les étudiants, les professeurs et les chercheurs auront accès à des installations ultramodernes pour effectuer des travaux de recherche parmi les plus avancés au pays. Ils disposeront de locaux bien adaptés à leurs besoins d'apprentissage continu et de perfectionnement. Ils travailleront en étroite collaboration avec leurs partenaires afin de traduire leurs découvertes en produits et en services concrets. Ce faisant, ils se prépareront à occuper des emplois bien rémunérés à valeur ajoutée et à créer ceux de demain. Leurs travaux et leurs découvertes favoriseront l'émergence de la nouvelle génération d'innovateurs.

Citations

« Cet investissement historique du gouvernement du Canada est un jalon de plus pour concrétiser la vision du gouvernement qui est de faire du Canada un pôle mondial de l'innovation. Nous voulons faire du pays un chef de file en ce qui a trait à la transformation des idées en solutions, des sciences en technologies, des compétences en emplois pour la classe moyenne, et des jeunes entreprises en succès internationaux. »

— Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, l'honorable Navdeep Bains

« Il est primordial pour notre gouvernement de favoriser le développement de nos établissements d'enseignement postsecondaire. Grâce à cet investissement, le gouvernement du Canada démontre son appui à l'innovation et s'assure de mettre à la disposition du Collège Shawinigan les infrastructures nécessaires à la réussite de la relève. »

— Le ministre du Commerce international, l'honorable François-Philippe Champagne

« Investir temps et argent pour la réussite de nos étudiants, c'est ce que notre gouvernement continuera à faire. Notre volonté est claire : mettre tout en œuvre afin de permettre à nos étudiants et à nos professeurs de réaliser les plus grandes choses. Des sommes importantes comme celles annoncées aujourd'hui sont consacrées pour assurer le développement de nos établissements d'enseignement supérieur, contribuant ainsi à ce que les générations futures disposent d'infrastructures de pointe. »

— La ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David

« Ce projet contribuera à répondre aux besoins grandissants des secteurs de l'électrochimie et des technologies environnementales, par exemple en couvrant des technologies pour lesquelles il n'existe peu ou pas de ressources en recherche appliquée, soit les nanotechnologies, la fermentation, la méthanisation et le traitement des gaz. Cette initiative favorise le développement des infrastructures du Collège Shawinigan tout en permettant au Québec de demeurer à la fine pointe de la technologie et de maintenir sa position parmi les sociétés les plus innovantes et prospères.

— La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, Dominique Anglade

« En renouvelant ses infrastructures, nous nous assurons que le Collège Shawinigan continue de jouer un rôle clé dans la région et demeure une source de fierté pour toute la collectivité. L'investissement annoncé aujourd'hui fera de cet établissement un lieu de formation et d'apprentissage encore plus stimulant. Il ne fait aucun doute que ces projets permettront de maintenir et d'accroître le rayonnement de la Mauricie, tout en favorisant le savoir et l'innovation. »

— La ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie, Julie Boulet

« Le projet annoncé aujourd'hui témoigne de la volonté du gouvernement ainsi que des acteurs locaux de tout mettre en œuvre afin que le corps professoral et étudiant puisse travailler dans un environnement adapté à leurs besoins et à leur réalité. Les sommes investies pour le Collège Shawinigan en font un établissement moderne et une référence en matière d'innovation. »

— Le député de Saint-Maurice, Pierre Giguère

« L'investissement tombe à point : l'agrandissement et la mise aux normes de notre centre de recherche permettront non seulement de poursuivre nos activités, mais de développer encore davantage de procédés novateurs et de consolider la position de chef de file du CNETE dans le domaine de l'innovation technologique. Nous tenons d'ailleurs à remercier les deux ordres de gouvernement pour leur important soutien financier dans ce projet porteur d'avenir. »

— Le directeur général du Collège Shawinigan et président du conseil d'administration du CNETE, Guy Dumais

Les faits en bref

- Le premier ministre du Canada, le très honorable Justin Trudeau, et le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, l'honorable Navdeep Bains, ont annoncé en décembre 2016 que le gouvernement fédéral fournirait plus de 385 millions de dollars pour l'infrastructure de recherche des établissements d'enseignement au Québec.

- Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et la ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David, ont également annoncé que le gouvernement du Québec investirait plus de 345 millions de dollars dans l'infrastructure de recherche des établissements d'enseignement postsecondaire au Québec.
- Le Collège Shawinigan a obtenu un financement fédéral de 2,64 millions de dollars au titre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, ainsi qu'une contribution de 3,46 millions de dollars du gouvernement du Québec par l'entremise du Plan québécois des infrastructures.
- Les investissements ciblés et à court terme faits dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires stimuleront l'activité économique au pays et permettront aux universités et aux collèges de former des travailleurs hautement qualifiés, d'être des incubateurs de découvertes, et de collaborer à des projets innovateurs qui aideront les entreprises canadiennes à demeurer concurrentielles et à prendre de l'expansion sur les marchés internationaux.
- Le Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires appuie les objectifs du gouvernement du Canada dans le dossier des changements climatiques en favorisant des projets d'infrastructure verte et durable.
- Le Plan pour l'innovation et les compétences du Canada vise à nous assurer que le pays est concurrentiel sur le plan de la recherche, de la commercialisation de nouveaux produits et services, de l'accélération de la croissance commerciale et de la capacité d'aider les entrepreneurs à passer avec brio de la phase du démarrage au succès international.

Liens connexes

- [Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires](#)
- [Plan québécois des infrastructures](#)
- [Plan pour l'innovation et les compétences du Canada](#)

Suivez le ministre Bains sur Twitter : [@MinistrelSDE](#)

Suivez la ministre David sur Twitter : [@David_Hlne](#)

- 30 -

Renseignements :

Karl W. Sasseville
 Attaché de presse
 Cabinet du ministre de l'Innovation, des Sciences
 et du Développement économique
 343-291-2500

Thierry Bélair
 Attaché de presse
 Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur
 418-266-3255

Relations avec les médias
 Innovation, Sciences et Développement économique Canada
 343-291-1777
ic.mediarelations-mediasrelations.ic@canada.ca